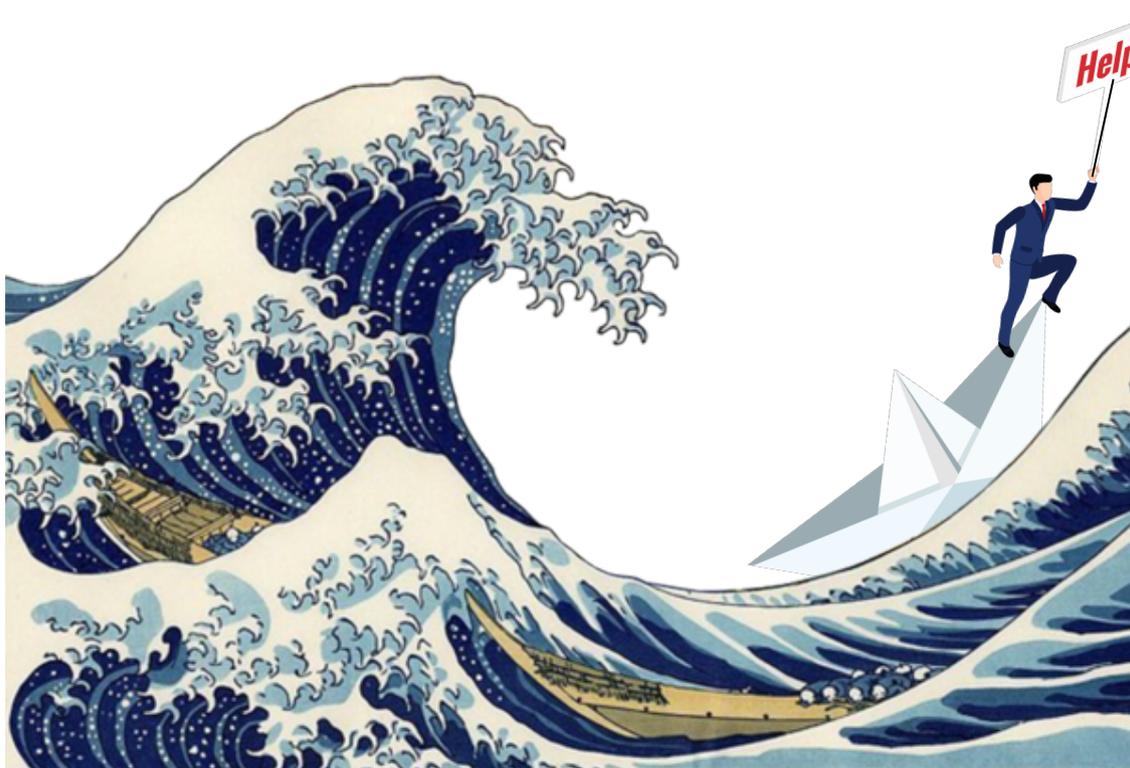


Journée d'étude "*Regards croisés Droit et Gestion*"

Résilience, Rebond des TPE et PME en difficulté

Faut-il sauver l'entreprise

Quoi qu'il en coûte ?



Vendredi 19 novembre 2021 de 9h à 17h

Entrée libre et gratuite

FDSE et IAE de Limoges

5 rue Félix Éboué – Amphi 400 A

Direction scientifique : Karl Lafaurie, Maître de conférences en droit privé et
Alain Rivet, Professeur émérite en sciences de gestion

PROGRAMME DE LA MATINÉE - AMPHI 400 A

09^h00 ACCUEIL ET ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

M^{me} Martine HLADY-RISPAL (Professeur en sciences de gestion, directrice scientifique du CREOP)

M^{me} Gulsen YILDIRIM (Maître de conférences HDR en droit privé, directrice exécutive du CREOP)

M. Xavier BRÉDART (Professeur en sciences de gestion, Université de Mons, cofondateur du CIDE)

09^h15 INTRODUCTION : REGARDS CROISÉS D'UN JURISTE ET D'UN GESTIONNAIRE SUR LA NOTION DE REBOND DES ENTREPRISES

M. Karl LAFaurIE (Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges)

M. Alain RIVET (Professeur émérite en sciences de gestion, Université de Limoges)

PREMIÈRE PARTIE

RÉSILIENCE ET REBOND DES TPE ET PME : UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Sous la présidence de M. François ACQUATELLA (Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Limoges)

09^h45 RELATIONS BANCAIRES ET RISQUES DE FAILLITE

E. SÉVERIN (Professeur en sciences de gestion, Université de Lille)

D. VEGANZONES (Docteur en sciences de gestion, Université de Lille)

10^h05 LA REPRISE DES POUVOIRS DU CHEF D'ENTREPRISE SUR SON ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

M. Benjamin FERRARI (Maître de conférences en droit privé, Université Polytechnique Hauts-de-France)

10^h25 DISCUSSION AVEC LA SALLE

10^h40 PAUSE

10^h55 L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL ET LE REBOND DE L'ENTREPRISE

M^{me} Sarah EL FALLAH EL QUADMIRY (doctorante en sciences de gestion, Université de Limoges)

11^h15 TABLE RONDE : L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE DU DIRIGEANT EN DIFFICULTÉ

M. Nicolas ALRIVIE (Chef du développement économique, CMA de Haute-Vienne)

M^e Mathieu BOYER (Avocat au barreau de Limoges)

M. Arnaud LAGUZET (Commissaire aux restructurations et la prévention des difficultés des entreprises)

M. José MONTINTIN (Directeur – Appui aux entreprises, CCI Limoges Haute-Vienne)

M. Philippe SAIGNE-VIALLEIX (Directeur départemental, Banque de France de la Haute-Vienne)

M^e Paul URBAIN (Mandataire judiciaire)

Ordre des experts-comptables de Nouvelle Aquitaine (sous réserve)

12^h00 DISCUSSION AVEC LA SALLE

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI - AMPHI 400A

14^H00 **REPRISE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES**

DEUXIÈME PARTIE RÉSILIENCE ET REBOND DES TPE ET PME : UN ENJEU SOCIAL

Sous la présidence de M. Thierry LÉOBON (Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges)

14^H05 LA SITUATION JURIDIQUE PERSONNELLE ET FAMILIALE DU DIRIGEANT APRÈS LA PROCÉDURE

M. Pascal RUBELLIN (Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Poitiers)

14^H25 LA PROTECTION SOCIALE AU SECOURS DU DIRIGEANT EN DIFFICULTÉ

M^{me} Gulsen YILDIRIM (Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Limoges)

14^H45 LA SANTÉ DU DIRIGEANT EN DIFFICULTÉ

M. Noufel GHIFFI (Professeur en sciences de gestion, Université Cadi Ayyad, Marrakech)

M. Zouhair ALLAL (Doctorant en sciences de gestion, Université Cadi Ayyad, Marrakech)

15^H05 DISCUSSION AVEC LA SALLE

15^H20 **PAUSE**

15^H35 TABLE RONDE : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU DIRIGEANT EN DIFFICULTÉ

Avec la participation des institutions :

Association APESA Haute-Vienne

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

URSSAF Limousin

DGFIP Haute-Vienne (sous réserve)

et de M. Belkacem MEHADDI (Directeur général adjoint Solidarités humaines, Conseil départemental de la Haute-Vienne)

16^H20 RAPPORT DE SYNTHÈSE

M. Marcel BAYLE (Professeur émérite en droit privé, Université de Limoges, cofondateur du CREOP)

16^H40 **FIN DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES**

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES

Par-delà l'échec entrepreneurial largement traité par la littérature, que ce soit en droit ou en gestion, la thématique de cette journée porte sur la résilience et le rebond des petites et très petites entreprises en difficulté et/ou le rebond de leurs dirigeants. La résilience fait l'objet depuis environ deux décennies de travaux en gestion et en droit, notamment pour les grandes et moyennes entreprises. Toutefois, la petite et la très petite entreprise ne font pas l'objet de la même attention. De plus, le sauvetage de l'entreprise n'apparaît plus comme l'unique solution positive pour le chef d'entreprise, une liquidation rapide de cette dernière étant en mesure de lui ouvrir la possibilité d'un rebond économique, lequel fait l'objet d'une attention croissante. Si le choix manifestement opéré lors de la crise sanitaire est celui du sauvetage des entreprises, quoi qu'il en coûte pour la collectivité, il est alors possible de se demander si l'admission de l'échec et un nouveau départ pour le chef d'entreprise ne sont pas plus pertinents. Le sauvetage serait une seconde chance accordée à l'entreprise résiliente sous réserve de ses potentialités de redressement alors que la liquidation pourrait être considérée comme une nouvelle chance attribuée au chef d'entreprise, bénéficiant ainsi d'un droit au rebond économique.

PRÉSENTATION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE

Le **CREOP** (Centre de recherches sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine - EA 4332) fut créé pour permettre aux gestionnaires et aux juristes de l'Université de Limoges de mener des recherches communes sur le thème de l'entreprise et plus largement des organisations et du patrimoine des acteurs économiques. Cette approche conjuguée et transdisciplinaire de l'entreprise, des organisations et du patrimoine répond à une véritable nécessité dans la mesure où, sur le terrain, il n'existe de pas de cloisonnement étanche entre le droit et la gestion. Or cette étroite imbrication doit, en matière de recherche, se concrétiser par la collaboration des gestionnaires et des juristes ; telle est l'ambition du CREOP.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions et renseignements complémentaires :

Secrétariat du CREOP :
M^{me} Gulnaz COBAN : 05 55 14 90 16
Courriel : gulnaz.coban@unilim.fr

Organisateurs du colloque :

M. Karl LAFAURIE : karl.lafaurie@unilim.fr
M. Alain RIVET : alain.rivet@unilim.fr

Lieu de la manifestation scientifique :

Amphi 400 A - Faculté de Droit et des Sciences Économiques
5 Rue Félix Éboué - 87000 Limoges